



**PROGRAMME COMMUN DE PROMOTION DE
L'AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE ET DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE POUR UN MONDE PLUS JUSTE**

Outcome Belgique

**TERMES DE REFERENCES (VERSION 2 avec nouveau
calendrier indicatif p11) DE L'ÉVALUATION FINALE**

SOS FAIM, ILES DE PAIX et AUTRE TERRE

Septembre - 2021



Belgique

partenaire du développement

TABLE DES MATIERES

1.	Contexte de l'évaluation.....	3
	Présentation des ONG SIA.....	3
	SOS Faim.....	3
	Iles de Paix.....	3
	Autre Terre.....	4
	Présentation générale du programme SIA.....	5
	ONG commanditaire(s), pays et zones concernées par la présente évaluation finale.....	5
	Présentation du contexte local.....	6
	Cadre logique du programme.....	7
2.	Les enjeux de l'évaluation.....	8
	Justification et objectifs de l'évaluation.....	8
	Champs de l'évaluation.....	8
3.	Questions de l'évaluation.....	9
4.	Parties prenantes et responsabilités.....	9
5.	Méthodologie et contenu du travail d'évaluation.....	10
6.	Planification indicative de l'évaluation.....	11
7.	Calendrier indicatif.....	11
8.	Produits attendus.....	11
9.	Profil de l'évaluateur.trice.....	12
10.	Conditions contractuelles et financières.....	12
11.	Modalités pratiques de candidature.....	13
	Modalités de réponse et documents à fournir.....	13
	Processus de sélection du consultant.....	13
12.	Annexes.....	13
	Liste des documents disponibles.....	13

1. Contexte de l'évaluation

Cette évaluation s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2017-2021, financé par la Direction-Générale Coopération au Développement et Aide humanitaire (DGD) et mis en œuvre par un consortium de 3 ONG belges, SOS Faim, Iles de Paix et Autre Terre, qui travaillent autour d'une même mission générale : la promotion de l'agriculture familiale et du modèle de l'économie sociale en vue de l'émergence d'un monde plus juste et plus solidaire, orienté vers un développement durable.

Cette évaluation conjointe consiste en 3 évaluations individuelles (une par ONG) ainsi qu'une analyse dédiée à la dimension commune du programme SIA et sa plus-value.

Présentation des ONG SIA

SOS Faim

SOS Faim est une ONG belge de développement, active depuis 1964 dans la lutte contre la faim et la pauvreté en milieu rural en Afrique et en Amérique latine.

SOS Faim soutient les agricultures familiales comme le modèle de production alimentaire le plus durable et respectueux des personnes et de la terre.

Deux axes d'actions structurent l'activité :

- Le renforcement des capacités des paysan.ne.s en Afrique et en Amérique latine en leur apportant une aide technique, organisationnelle et financière afin qu'ils.elles améliorent eux.elles-mêmes leur situation alimentaire, économique et sociale de façon durable et puissent, au final, devenir autonomes.
- La sensibilisation et la mobilisation des citoyen.ne.s belges et européen.ne.s afin d'influencer, avec les partenaires du Sud, les politiques ayant un impact sur la faim et la pauvreté dans les pays en développement.

Dans son volet Belgique, et afin de contribuer au deuxième axe d'action, SOS Faim déploie différents axes d'activités dont les plus importants sont la production d'outils de sensibilisation et de campagnes papier, audio et vidéo, la production et la mise en valeur d'études et d'un travail de capitalisation de connaissance et le travail d'influence en alliance.

Lors du programme actuel, les thématiques prioritaires ont été notamment : l'agroécologie, les enjeux commerciaux et de cohérence des politiques pour le développement, le dossier lait et la place du secteur privée et des financements qui lui sont dédiés dans la coopération. Avec de façon transversale une attention à la place des acteurs de l'agriculture familiale comme parties prenantes essentiels des processus de décision.

SOS Faim se concentre sur l'enseignement supérieur (R1), les sympathisants, le grand public et les bénévoles (R2), les acteurs intermédiaires (R3) et les décideurs politiques et économiques (R4).

Iles de Paix

Iles de Paix (IdP) est une ONG belge de développement fondée en 1962 qui se donne pour mission générale de contribuer à la recherche et l'expérimentation de modèles alternatifs de développement basés sur des valeurs : centrage sur la personne humaine ; équilibre harmonieux et respect de l'individu avec les autres (sa famille, sa communauté, le genre humain) et avec la nature ; qualité de vie pour tous.

Pour être réaliste et concret, Iles de Paix se focalise sur une mission particulière à la fois large et relativement circonscrite : la promotion des systèmes alimentaires durables.

Au niveau international, l'ONG centre ses interventions dans les pays en développement sur le renforcement des activités de production et de gestion durable des ressources naturelles productives. En plus, elle accorde une bonne place aux activités de stockage, de transformation et de commercialisation des productions au niveau des familles et des groupes de producteur.trice.s en vue de l'amélioration de leur revenu et de leur

sécurité alimentaire. Finalement, elle soutient dans ces pays l'émergence d'un cadre socio-politique favorable à l'agriculture familiale durable et à l'alimentation responsable.

Iles de Paix travaille actuellement au Burkina Faso, au Bénin, en Tanzanie, en Ouganda et au Pérou.

En Belgique, Iles de Paix contribue à promouvoir un environnement favorable au développement de l'agriculture familiale durable et de l'alimentation responsable, et plus largement d'une citoyenneté mondiale et solidaire, via :

- La sensibilisation et la mobilisation de la population en Belgique (ECMS) :
 - information et sensibilisation des bénéficiaires du programme (monde scolaire et grand public en Belgique francophone) sur les questions liées à l'enjeu des systèmes alimentaires durables, et plus largement d'une citoyenneté mondiale et solidaire ;
 - mobilisation des bénéficiaires du programme en démontrant qu'il est possible d'agir en faveur des systèmes alimentaires (lutte contre le fatalisme);
 - accompagnement des initiatives des bénéficiaires du programme en vue de la construction d'actions pertinentes, efficaces et durables.
- Et l'information et interpellation des décideurs (plaidoyer) :
 - information et interpellation des acteurs et des décideurs du secteur de la coopération internationale afin qu'ils soutiennent les systèmes alimentaires durables dans leurs politiques et dans leurs stratégies;
 - information et interpellation des gouvernements et parlements (locaux, régionaux, nationaux) ainsi que des responsables de l'administration publique en vue de la mise en place de cadres légaux, d'infrastructures et d'incitants économiques en faveur des systèmes alimentaires durables;

Le programme d'ECMS d'Iles de Paix cible avant tout le monde scolaire (élèves de l'enseignement maternel, primaire et secondaire ; enseignants et futurs enseignants). Les activités mises en œuvre à cette fin sont variées : réalisation d'animation (en moyenne 650 séances par an, 21.000 élèves touchés), réalisation et diffusion d'outils pédagogiques imprimés et en ligne (une cinquantaine d'outils diffusés), mise à disposition d'exposition scolaire, accompagnement de groupes pour des projets de formation interculturelle et sur la thématique des systèmes alimentaires durables incluant un voyage d'immersion dans une région d'intervention d'Iles de Paix, réalisation de reportages, etc.

Dans une seconde mesure, le programme ECMS d'Iles de Paix cible le grand public, les sympathisants et les volontaires de l'association via des publications, des événements, des publications dans la presse, etc.

Le programme de plaidoyer d'Iles de Paix a débuté en 2017. Il repose sur la publication de notes de politique et d'analyses, la réalisation d'actions d'influence, etc. Une part importante des actions de plaidoyer d'Iles de Paix s'inscrivent dans le cadre de la Coalition contre la Faim, au sein de laquelle Iles de Paix s'investit fortement.

Autre Terre

Autre Terre asbl est une ONG de développement qui mène son action en Belgique, en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine. Elle fait partie du groupe Terre qui est un ensemble d'entreprises et d'associations à finalités sociales.

Comme le groupe Terre, l'ONG entend participer à la création d'un monde démocratique et solidaire où chaque être humain a le droit de vivre dans la dignité, de se réaliser dans le respect mutuel et celui des générations futures.

Sa mission est déclinée comme suit :

- Dans une perspective de genre et d'équité, donner à chaque femme et à chaque homme une place dans la société, en particulier aux personnes en situation d'exclusion et/ou de pauvreté ;
- Promouvoir l'économie sociale et solidaire ;
- Développer la solidarité locale et internationale ;
- Préserver l'environnement et encourager une attitude responsable.

En Belgique, Autre Terre réalise des activités d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire en rapport avec les relations Nord/Sud et l'économie sociale. Les activités réalisées sont diverses : animation (en classe ou sur site) pour un public d'écoles secondaires et supérieures, organisation et/ou participation à des événements de sensibilisation à l'égard du Grand Public (Festival AlimentTerre, Nourrir Liège, etc.), encadrement de projets au sein des écoles secondaires (mon projet éco-solidaire et les 4 saisons de l'économie sociale), encadrement de jeunes volontaires (18-25 ans) dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et mobilisation, sensibilisation du public "interne" : les volontaires d'Autre Terre et les travailleur-euses du groupe Terre.

Le service ECMS de l'ONG occupe 3 personnes pour 2,4 ETP. A titre informatif, le service met en place 60 à 80 animations par an, suivies par 2 000 à 3 000 élèves/étudiants/volontaires et diffuse annuellement 4 numéros du trimestriel "Autre Terre Magazine" à destination de 3 000 lecteurs.

Au-delà de son thème central qu'est l'économie sociale, ses deux principaux axes de travail sont : l'agroécologie et la gestion de l'environnement. Ces thèmes sont développés notamment dans le cadre des animations de sensibilisation.

Sur le plan international, l'objectif d'Autre Terre est d'améliorer la qualité de vie des populations locales à travers le développement d'activités économiques durables et le renforcement de leurs circuits de vente. La réalisation de cet objectif permet aux bénéficiaires d'acquérir davantage d'autonomie.

Nous intervenons dans le financement direct des projets ou via un partenaire plus à même d'appréhender la réalité locale. Nous apportons aussi une aide technique et pratique à ces activités.

Les activités soutenues trouvent place dans les secteurs de l'agroécologie et la gestion des déchets.

Présentation générale du programme SIA

Pour la période 2017-2021, les 3 ONG SIA mettent en œuvre un programme commun, le programme SIA, de promotion de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale pour un monde plus juste. Ce programme comporte un volet Nord et un volet Sud.

Au Nord, le consortium SIA souhaite contribuer à mettre en place un paradigme alternatif mondial agissant – de façon complémentaire à d'autres acteurs du secteur – plus spécifiquement sur la thématique de l'économie sociale et solidaire notamment appliquée à l'émergence de systèmes alimentaires durables basés sur l'agriculture familiale.

Si le focus de la thématique, quoique abordé dans une perspective systémique, est relativement concentré, SIA aborde un large éventail de publics, pour lesquels ses expériences et expertises sont démontrées et la complémentarité des acteurs de SIA avérée : public scolaire – du maternel à l'enseignement supérieur, ce inclus les (futurs) enseignants –, public de première ligne (grand public, sympathisants et bénévoles, collègues du groupe Terre), publics de deuxième ligne (acteurs d'ECMS, autres acteurs du développement et acteurs relais) et décideurs politiques et économiques. Les dispositifs éducatifs et de plaidoyer sont ajustés aux besoins de chacun de ces publics afin qu'il acquière les connaissances et compétences qui lui sont les plus utiles en vue de contribuer, selon les leviers dont il dispose personnellement, au paradigme alternatif mondial.

ONG commanditaire(s), pays et zones concernées par la présente évaluation finale

La présente évaluation est commandée par SOS Faim, Iles de Paix et Autre Terre.

L'évaluation porte sur l'Objectif Spécifique du programme SIA en Belgique.

Présentation du contexte local

Lors du lancement du programme, le contexte était décrit comme tel :

Le paradigme de développement reposant sur la croissance économique à tout prix laisse de profondes injustices : (i) la faim concerne encore 836 millions de personnes dont une franche majorité est constituée de ruraux au Sud, parmi eux surtout les femmes et les jeunes, (ii) les inégalités continuent de croître entre les personnes et les régions et (iii) les droits humains, formellement reconnus dans les conventions internationales, sont sacrifiés sur l'autel de la croissance

La crise agricole et alimentaire de 2007 avait mis en avant les failles du système, laissant entrevoir des perspectives pour un regain d'intérêt pour le secteur agricole et des modes de production plus justes. Le rapport de l'IAASTD¹ de 2008 avait confirmé cette nécessité de changement et confirmé la faisabilité d'un autre système de production et de consommation à l'échelle de la planète. Pourtant ce changement n'a toujours pas vu le jour. Le système agricole conventionnel s'impose, marginalisant les paysans, négligeant l'approche par les droits, le respect de l'environnement et le modèle d'économie sociale et solidaire préconisé pour sortir de l'impasse.

Les objectifs du développement durables (ODD) soulignent l'universalité des enjeux et la nécessité de travailler sur les interdépendances Nord-Sud. Dans le monde interconnecté qui est le nôtre, c'est l'affaire de tous les publics, au Nord comme au Sud. Car la pauvreté et les inégalités au Sud sont avant tout les produits d'un système politique, économique et financier relevant d'une co-responsabilité, à des degrés divers des décideurs et des citoyens du Nord et du Sud. Ces orientations peuvent être influencées par la pression citoyenne et par les initiatives mises en œuvre au niveau individuel ou collectif. En cela, un processus d'éducation au développement (Nord-Sud) empreint d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire est une réponse pertinente.

Le public belge a son rôle à jouer. En nombre, les acteurs de première ligne qui ont conscience des limites et des conséquences néfastes du système actuel progressent globalement, mais ils ont besoin d'être alimentés. Le changement nécessaire s'oppose encore trop souvent à des résistances² de plusieurs types. Les résultats du Baromètre³ belge de la citoyenneté mondiale ont mis en évidence une tension entre une logique individualiste et collective des citoyens impactant, à côté d'un « sentiment d'impuissance », l'adoption d'attitudes et de comportements empathiques et cohérents à l'égard des enjeux mondiaux et de la solidarité internationale. Entre 42 et 66 % d'entre eux se sentent interpellés par les injustices mais se sentent impuissants face au changement⁴.

Quant aux acteurs de deuxième ligne et aux décideurs politiques et économiques aux prises de façon quotidienne avec des choix dont la portée affecte le développement, ils restent trop peu informés, peu confiants et faiblement impliqués dans leur rôle d'acteurs et disposent de peu d'opportunités pour mettre en débat les initiatives engagées par les divers acteurs sur le terrain.

¹ <http://www.unep.org/dewa/Assessments/Ecosystems/IAASTD/tabid/105853/Defa>

² Les résistances sont les suivantes : (i) défense de ses avantages actuels, (ii) crainte du changement, (iii) manque d'empathie à l'égard des autres (en particulier des populations des pays en développement), (iv) myopie sur le lien entre son action individuelle et le changement global, (v) méconnaissance du fonctionnement du monde et des solutions possibles et (vi) manque de compétences pour l'action collective. Les psychologues ont beaucoup étudié ces questions de résistance au changement. On se trouve partagé entre ce que l'on connaît, qui rassure, et ce que l'on ne connaît pas encore, qui inquiète. Voir notamment Maisonneuve J., *Psychologie sociale*, PUF, Paris, 1957.

³ Étude réalisée par Dedicated Research en avril 2016 pour La Direction générale de la coopération au développement et aide humanitaire (DGD)

⁴ Ibid., page 22.

Cadre logique du programme

Le cadre logique du programme et les résultats attendus ont été définis sur base d'une théorie du changement qui figure dans le dossier technique et financier. Ce dossier sera évidemment à la disposition de l'équipe en charge de l'évaluation. Nous résumons toutefois ici le cadre logique du programme afin de présenter les résultats attendus qui devront faire l'objet de l'évaluation.

L'**objectif spécifique** poursuivi est le suivant :

Les publics cibles de ce programme sont mieux éclairés et actifs pour l'émergence, en Belgique et ailleurs, d'un paradigme alternatif mondial plus juste pour les populations vulnérables du Sud (notamment en ce qui concerne l'égalité des hommes et des femmes) intégrant tout particulièrement les principes du développement durable – incluant la gestion des déchets – et de l'économie sociale et solidaire, au travers notamment de systèmes alimentaires durables reposant sur l'agriculture familiale.

Son atteinte repose sur **4 résultats** :

R1. Les élèves/étudiants et leurs (futurs) enseignants sont mieux éclairés et actifs pour l'émergence, en Belgique et ailleurs, d'un PAM tel que décrit dans l'objectif spécifique.

R2. Les personnes du grand public, sympathisants et bénévoles/collègues sont mieux éclairés et actifs pour l'émergence, en Belgique et ailleurs, d'un PAM tel que décrit dans l'objectif spécifique.

R3. Les acteurs intermédiaires (acteurs d'ECMS, acteurs du développement hors ECMS et acteurs relais) sont renforcés pour participer à l'émergence, en Belgique et ailleurs, d'un PAM tel que décrit dans l'objectif spécifique.

R4. Les décideurs politiques (législatif, exécutif, administratif) dont les compétences impactent le développement et les décideurs économiques sont mieux éclairés et actifs pour l'émergence, en Belgique et ailleurs, d'un PAM tel que décrit dans l'objectif spécifique.

2. Les enjeux de l'évaluation

Justification et objectifs de l'évaluation

Cette évaluation doit répondre aux exigences d'apprentissage et de redevabilité vis-à-vis du bailleur financier qu'est la DGD. Elle doit permettre d'apprécier l'atteinte des résultats et d'en tirer les apprentissages pour les interventions futures des organisations concernées.

L'objectif de cette évaluation consiste en particulier à apprécier sur base des critères du CAD tous les résultats du programme, qu'ils aient été atteints ou non. Les nouveaux critères du CAD ne doivent pas être pris en compte pour ce programme actuel et l'évaluation se focalisera donc sur les critères de pertinence, impact, efficacité, efficience, durabilité ainsi que sur les dimensions transversales genre et environnement.

Il s'agit donc :

- Pour chacun des résultats du programme (y compris pour l'objectif spécifique) de :
 - Apprécier l'atteinte du résultat sur les plans qualitatif et quantitatif ;
 - Qualifier la pertinence, l'impact, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des changements observés sur le terrain ;
- Pour le programme dans son ensemble de :
 - Apprécier la prise en compte de la dimension transversale genre ;
 - Apprécier la prise en compte de la dimension transversale environnement ;
- Pour certains aspects particuliers du programme :
 - Répondre aux questions d'évaluation spécifiques proposées.

Champs de l'évaluation

L'évaluation portera les résultats du programme SIA porté par SOS Faim, Iles de Paix et Autre Terre en Belgique.

Pour cette évaluation, le.e consultant.e pourra se référer à la Théorie du changement du programme au travers de laquelle les résultats recherchés sont explicités. Il veillera toutefois à bien centrer son analyse sur l'évaluation de la pertinence, de l'impact, de l'efficacité, de l'efficience et de la durabilité des résultats atteints conformément aux prescriptions du CAD.

Pertinence : Degré d'adéquation d'une activité d'aide avec les besoins du groupe cible et les priorités du bénéficiaire.

Efficacité : Degré de réalisation des objectifs d'une activité.

Efficience : Mesure le rapport entre les résultats – qualitatifs et quantitatifs – et les ressources mises en œuvre pour les atteindre dans un temps donné. Notion économique, l'efficience signifie que l'on fait appel à des ressources aussi peu coûteuses que possible pour assurer l'obtention des résultats souhaités. Par conséquent, pour déterminer si le processus le plus efficace a été adopté, il faut généralement comparer celui-ci avec d'autres modalités possibles de réalisation des mêmes résultats.

Durabilité : Mesure la chance de survie des bénéficiaires résultant d'une action de développement après la fin de l'intervention. Le potentiel de survie de l'intervention après la fin du subside est apprécié selon trois aspects : durabilité financière, durabilité sociale et transfert de connaissances / renforcement des capacités.

Impact : Effets positifs et négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non, induits par une intervention à l'appui du développement.

3. Questions de l'évaluation

Les questions de l'évaluation, qui seront traitées pour chaque ONG individuellement, sont les suivantes :

- I.1. Les résultats du programme, analysés sous le filtre des critères CAD sont-ils conformes aux attentes ? Cette analyse des critères CAD sera faite au niveau de chaque résultat.
- I.2. Le programme a-t-il intégré de façon satisfaisante les dimensions transversales genre et environnement ?
- I.3. Quelles sont les principales forces et faiblesses du programme ?
- I.4. Quelles sont les principales leçons tirées par l'évaluateur de l'observation des résultats du programme ?
- I.5. Quelles sont les conclusions de l'évaluateur et ses recommandations dans la perspective du programme 2022-2026 qui sera centré sur la promotion des systèmes alimentaires durables ?

Un niveau de la dimension commune du programme, la personne en charge de l'évaluation s'intéressera aux questions suivantes :

- II.1. L'atteinte de l'objectif spécifique est-elle conforme aux attentes ?
- II.2. Dans quelle mesure l'association entre les 3 organisations soutient-elle l'atteinte de l'outcome ? Quelles sont les principales forces et faiblesses du consortium SIA pour le programme Belgique ?
- II.3. Quelles sont les principales leçons tirées par l'évaluateur de l'observation de programme Belgique du consortium SIA ?
- II.4. Quelles sont les recommandations pour accroître davantage les performances du consortium au niveau de l'atteinte de l'outcome Belgique, en tenant compte des identités institutionnelles spécifiques de chacune des 3 organisations ?

A cette liste de questions s'ajoute la question spécifique suivante :

- En ce qui concerne SOS Faim, quelles sont les principales leçons tirées par l'évaluateur.trice du point de vue des renforcements et complémentarités entre les différents volets d'action du programme (sensibilisation, capitalisation, plaidoyer...) ?

L'évaluateur.trice accordera une attention particulière aux caractères réaliste et exploitables des recommandations.

4. Parties prenantes et responsabilités

L'évaluation est confiée à un.e évaluateur.trice principal.e qui sera responsable de la cohérence globale de l'évaluation et de la remise du rapport d'évaluation final. Le/la consultant.e principal.e peut travailler en collaboration avec un.e ou plusieurs consultant.e.s associé.e.s.

L'évaluateur.trice soumettra une méthodologie détaillée (cf. plus bas) pour la bonne exécution de l'exercice d'évaluation. Il/elle assurera la bonne restitution des conclusions et recommandations.

Le **Comité de Coordination** composé de Benoit De Waegeneer (SOS Faim), Magali Verstraeten (Iles de Paix), Vincent Oury (Autre Terre) et Valentine van den Bogaert (Responsable Suivi & Evaluation SIA) est responsable de l'accompagnement global du processus d'évaluation : élaboration des TDR, sélection du bureau et des consultant.e.s associé.e.s, briefing pour s'accorder sur le calendrier et préciser les attentes, validation du rapport provisoire, exploitation du rapport final, recommandations et réponse managériale.

Le **lead de l'évaluation** est assuré par Valentine Van den Bogaert.

Après la réception du rapport final de l'évaluation, le comité de coordination organisera avec l'évaluateur une restitution à l'attention du COPIL SIA, composé des directeurs et directrices des 3 organisations, afin d'assurer la bonne exploitation des conclusions et recommandations des évaluateur.trice.s.

La gestion administrative et financière de l'évaluation (contractualisation, factures) sera assurée par Iles de Paix pour le compte des 3 organisations.

5. Méthodologie et contenu du travail d'évaluation

La méthodologie d'exécution de l'évaluation sera proposée dans son offre par le/la consultant.e. Une attention particulière sera portée aux éléments suivants :

- Méthodologie envisagée pour chacune des questions prises individuellement ;
- Méthodologie envisagée pour que l'étude permette, d'une part, une analyse spécifique des résultats atteints par chaque ONG prise individuellement, et d'autre part une analyse du programme dans sa dimension commune.
- Méthodologie envisagée le cas échéant pour la collecte des données afin d'assurer la qualité des sources d'informations, la triangulation des informations et la neutralité de l'évaluation.

Sur base de l'étude des documents de programme, l'évaluateur.ice retenu.e proposera un calendrier de travail avec les visites à effectuer et les éventuels acteurs cibles à rencontrer. Cette proposition sera discutée avec le comité de coordination.

Lors du démarrage de l'évaluation, le briefing comportera une partie commune aux 3 organisations, et une partie spécifique à chacune des 3 organisations. Il portera sur les points suivants :

- Présentation des intervenants ;
- Présentation générale des interventions de chaque organisation et des ressources documentaires disponibles pour la réalisation de l'évaluation ;
- Passage en revue des questions d'évaluation (et si nécessaire, révision de ces dernières) ;
- Clarification des objectifs et approches ;
- Présentation et explication de la méthodologie d'évaluation.

Le/la consultant.e collaborera étroitement avec les équipes ECMS (Éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire) et plaidoyer dans l'objectif d'assurer la meilleure appropriation possible de son travail. Par ailleurs, le/la consultant.e veillera dans ses relations avec ses interlocuteurs à leur expliquer les objectifs de l'évaluation.

Le rapport provisoire d'évaluation fera l'objet d'une restitution et sera discuté avec le comité de coordination (pour les questions relatives à la partie commune du programme), ainsi qu'avec les équipes ECMS et plaidoyer de chacune des 3 organisations, individuellement (pour les questions spécifiques à chaque organisation).

Le rapport final fera l'objet d'une restitution au COPIL SIA.

Spécifiquement chez Iles de Paix, le rapport final pourra faire l'objet d'une restitution au Conseil d'administration de l'organisation, lors d'une réunion en soirée.

Les diverses réunions pourront se tenir, selon le cas, en visioconférence ou au siège des organisations (Bruxelles pour SOS Faim, Huy pour Iles de Paix, Herstal pour Autre Terre).

6. Planification indicative de l'évaluation

La durée de la mission est estimée à 31 H/J repartis de la manière suivante :

Réunion de lancement (SIA & par ONG) : 2 jours	Partie commune : 6 jours
Réalisation de l'étude : 16 jours	Partie spécifique SOS Faim : 10,5 jours
Rapports et restitutions : 13 jours	Partie spécifique Iles de Paix : 10,5 jours
	Partie spécifique Autre Terre : 4 jours

Ces durées, totales et ventilées, sont données **à titre purement indicatif**. Le consultant a la liberté de s'en écarter.

Le budget maximal TTC disponible pour la réalisation de cette évaluation est de 24.000€.

7. Calendrier indicatif

Période (indicative)	Action
7/11/2021	Nouvelle échéance pour la remise des offres
Pour le 19/11/2021	Sélection puis contractualisation (avant le 31/12/2021)
Décembre 2021 à avril 2022	Réalisation de l'évaluation, selon planning à convenir entre SIA et l'évaluateur.rice
Au plus tard le 24/04/2021	Remise du rapport intermédiaire
Entre le 25/04 et le 06/05/2021	Restitution du rapport intermédiaire et commentaires
Au plus tard le 15/05/2021	Remise du rapport final

8. Produits attendus

Nous tenons à rappeler que l'évaluation conjointe consiste en 3 évaluations individuelles (une par ONG) ainsi qu'une analyse dédiée à la dimension commune du programme SIA et sa plus-value. Nous proposons donc 4 grands chapitres.

NB. Les produits seront rédigés en français.

- 1 **support (PPT ou autre)** pour la restitution des constats et recommandations aux équipes ECMS et au comité de coordination.
- Un **rapport provisoire** ;
- Un **rapport final** qui devra contenir les éléments suivants :
 1. Résumé exécutif couvrant tant la partie commune à SIA que spécifique par ONG ;
 2. Rappel du contexte et des objectifs du programme (commun),
 3. Rappel des objectifs et des questions de l'évaluation (a priori commun pour tous sauf si questions spécifiques)
 4. Description de la méthodologie de l'évaluation (en mettant en évidence comment la méthodologie a permis de répondre aux questions d'évaluation, les dispositions prises pour assurer la qualité des sources d'informations, les dispositions prises pour assurer la triangulation des données ainsi que les dispositions prises pour assurer la neutralité du rapport d'évaluation) (commun pour tous),
 5. Evaluation par ONG :
 - Analyse des résultats du programme suivant les critères CAD (question d'évaluation n°1.1)
 - Analyse de la prise en compte des dimensions transversales (question d'évaluation n°1.2)

- Analyse des forces, des faiblesses et des leçons identifiées à partir de l'analyse des résultats du programme (questions d'évaluation n°I.3 et I.4)
 - Réponse aux questions d'évaluation spécifiques (pour SOS Faim)
 - Synthèse des constats et recommandations
6. Evaluation commune :
- Analyse de l'atteinte de l'objectif spécifique (question d'évaluation n°II.1)
 - Analyse des apports, des forces, faiblesses et des leçons identifiées au niveau de la dimension commune du programme (questions d'évaluation n°II.2 et II.3)
 - Synthèse des constats et recommandations (question d'évaluation II.4)
7. Conclusions globales de l'évaluation (par ONG et pour SIA)
- **1 supports Powerpoint** de présentation des résultats de l'évaluation (incluant un chapitre par ONG et un chapitre commun SIA).
 - **4 notes « message clefs »** qui récapitule en une page maximum les principaux messages à retenir de l'évaluation (d'une part pour SIA, et d'autre part pour chacune des ONG).

Nous nous attendons à un travail précis, concis, sans redondance.

Le nombre de pages variera par ONG dû à l'ampleur différente de leurs interventions. Le rapport final ne devrait néanmoins pas dépasser 150 pages.

9. Profil de l'évaluateur.trice

Pour cette évaluation, il est recherché un.e expert.e principal.e, travaillant éventuellement avec un.e ou deux expert.e.s associé.e.s.

L'expert.e principal.e, responsable de la cohérence globale du travail d'évaluation, répondra aux exigences suivantes :

1. Solide expérience méthodologique (au moins 8 ans) en matière d'évaluation externe de programmes de développement socio-économiques et environnementaux
2. Maîtrise des méthodologies d'évaluation de programmes de développement s'appuyant sur les critères CAD
3. Solide connaissance des problématiques de la coopération et de l'Education à la citoyenneté mondiale et solidaire (dans ses différents axes : information, sensibilisation, mobilisation, plaidoyer), particulièrement en Belgique. Des connaissances de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale sont un plus
4. Parfaite maîtrise du français écrit et parlé
5. Excellentes capacités rédactionnelles

Le cas échéant, le/la ou les expert.e.s associé.e.s répondront aux exigences suivantes :

- Points 1, 2 et 3 ci-dessus
- Bonne connaissance des organisations de la société civile en Belgique

10. Conditions contractuelles et financières

Le contrat proposé sera un contrat de prestation de service. L'évaluateur.trice est entièrement responsable de tous les frais liés à la consultance. Le paiement de la prestation se fera par virement bancaire sur base des factures émises par le/la prestataire et adressée à Iles de Paix, selon la répartition suivante :

- 1^{ère} tranche à la signature du contrat : 50% du montant global de la prestation.
- 2^{ème} tranche à la remise du rapport provisoire : 30% du montant global de la prestation.
- 3^{ème} tranche à l'acceptation du rapport final : 20% du montant global de la prestation.

Comme mentionné précédemment, le budget maximal TTC disponible pour la réalisation de cette évaluation est de 24.000€.

11. Modalités pratiques de candidature

Modalités de réponse et documents à fournir

Le dossier de candidature sous format informatique comportera deux fichiers rédigés en français :

- Une offre technique et financière (15 pages maximum) ;
- La composition de l'équipe d'évaluation :
 - Un CV actualisé de l'évaluateur.trice principal.e (intégrant une éventuelle liste référencée de publications pertinentes avec la prestation en objet : 5 pages maximum) ;
 - Un CV actualisé du/de la ou des évaluateur.trice.s associé.e.s le cas échéant.

L'offre technique reprendra clairement un descriptif du processus évaluatif, de la méthodologie proposée et de l'éventuel dispositif d'enquête, une proposition de calendrier, une liste du matériel souhaité pour accomplir la mission ainsi qu'une liste des documents souhaités pour consultation avant mission (les documents ne seront transmis qu'au profil retenu).

L'offre financière détaillera clairement les honoraires (toutes taxes comprises) des évaluateur.trice.s ainsi que tous les autres frais (déplacements, etc.).

Les offres seront envoyées par courrier électronique à Valentine van den Bogaert à l'adresse mail suivante valentine.vandenbogaert@progsia.org au plus tard le 07/11/21. Prière de noter que seules les offres complètes, correspondant au profil et ne dépassant pas le budget maximum seront analysées par le comité de sélection.

Processus de sélection du consultant

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation et du système de points suivant :

- Expertise, expérience et compétences des consultant.e.s : 30 points
- Compréhension des TDR et adéquation entre offre et demande : 25 points
- Méthodologie proposée : 25 points
- Offre financière : 20 points

12. Annexes

Liste des documents disponibles

Afin de procéder à cette évaluation, les informations et documents suivants seront mis à disposition de l'évaluateur.trice :

Pour la partie commune :

- Le dossier technique et financier du programme approuvé par le bailleur
- La Théories du Changement du Programme
- Les données de suivi-évaluation du programme (tableau de suivi-évaluation)
- Les rapports annuels du programme : scores de performance, leçons apprises
- Le rapport de l'évaluation intermédiaire du programme & réponse managériale (DRIS, 2020)
- Le rapport de l'auto-évaluation assistée « Évaluation des aspects institutionnels et organisationnels du programme commun SIA » (ACODEV, 2020)
- Les publications communes à SIA : Baromètre des agricultures familiales

Spécifiquement pour SOS Faim :

- Rapportage moral et S-E

- Liste des réalisations et exemple de réalisation
- TBC

Spécifiquement pour Iles de Paix :

- Note stratégique « Axes d'intervention pris en compte par IDP dans le cadre de la promotion de l'agriculture familiale durable et de l'alimentation responsable »
- Note stratégique « Education à la citoyenneté mondiale et solidaire »
- Documents de stratégie pour le plaidoyer chez Iles de Paix (2015, 2018, 2021)
- Note sur le dispositif de suivi-évaluation de l'ECMS en milieu scolaire et du plaidoyer
- Rapport annuels internes : rapports narratifs, tableau de suivi opérationnel, rapports spécifiques sur les animations et les outils pédagogiques
- Base de données des enquêtes réalisées chaque année / semestre auprès des enseignants ayant accueilli des animations ou commandé des outils pédagogiques
- Liste des réalisations/type (outils pédagogiques, animations, reportages, publications, événements, etc.) et exemples de réalisation (dossiers Transitions, dossiers Journal des Enfants, outils pédagogiques, etc.)
- Suivi budgétaire du cofinancement, rapports financiers

Spécifiquement pour Autre Terre :

- Offre pédagogique
- Descriptif activités et exemples de réalisation
- Evaluation animations secondaires et plan d'actions
- Rapportage morale et S-E